

ENERGIES-link

®

Journal trimestriel de l'Association
des Cadres Hors Classification de l'ONEE - B E

1er trimestre 2019 | N° 1

FOCUS

Transformation du secteur
électrique

PORTRAIT

Abderahman Naji

TALENTS

Hind Ettanani et Sanae
Bargach



SOMMAIRE

Edito

Par **Abdessamad Saddouq**

Vous avez, sur vos écrans, le premier numéro de l'infolettre de notre association. L'idée d'éditer un tel support n'a rien d'exceptionnel. Produire le premier numéro n'est pas non plus un exploit. En assurer la régularité et la permanence est, en revanche, le véritable challenge.

[Lire la suite...](#)



Faits marquants

- **L'ONEE devient exportateur net vers l'Espagne depuis novembre 2018.** L'office a exporté plus de 600 GWh depuis cette date. Le démarrage de la centrale Safiec 1386 MW serait à l'origine de cette nouvelle tendance.
- **Energie Electrique de Tahaddart est inscrite sur la liste des entreprises privatisables de la loi de finances 2019.** Est visée, bien entendu, la part de l'ONEE dans le capital de l'entreprise 48%.
- **Le 15 février 2019, le Conseil de la concurrence a rendu son avis sur le plafonnement des prix du carburant.** Il estime que le recours au plafonnement, proposé par le département des affaires générales, ne sera ni suffisant ni judicieux.

[Lire la suite...](#)

Focus

La transformation du secteur électrique au Maroc

Restitution de la table ronde organisée par l'association Energies le 22 février 2019

Par **Hassan Buri**

La transformation du secteur électrique au Maroc est un sujet qui intéresse tous les intervenants dans ce secteur. Depuis une vingtaine d'années ce secteur ne cesse de connaître des mutations importantes : l'apparition de producteurs privés, la gestion déléguée de la distribution, le développement des énergies renouvelables...

L'association ENERGIES a souhaité faire le point sur ces changements, pour aider à mieux comprendre la situation actuelle du secteur et anticiper les changements à venir. Afin d'atteindre cet objectif elle a fait appel à des consultants expérimentés, anciens responsables de l'ONEE-BE dans une table ronde organisée le 22 février 2019.

[Lire la suite...](#)

Portrait

Abderrahmane Naji

Par Hind Maatouk et Abdessamad Saddouq

C'est à son domicile, que nous avons organisé cet entretien avec Si Abderrahman Naji. Nous nous présentons à 15h30, heure de la sieste pour un retraité. On était quelque peu gêné de perturber son confort à cette heure-ci. Il n'en est rien. C'est un homme avenant et souriant qui nous reçoit à l'entrée de sa villa et nous souhaite la bienvenue. Une politesse raffinée entoure le personnage d'une atmosphère de cordialité.

[Lire la suite...](#)

Talents

Hind Ettanani et Sanae Bargach

Même avec un background technique et managérial, l'art et la création ont toujours été présents dans leur vie. Elles ont souvent su apporter une touche de couleurs à leur quotidien en se laissant guider par leur fibre artistique et en s'inspirant de tout ce qui les entoure.

[Lire la suite...](#)

J'ai lu

"La vérité sort de la bouche du cheval " de Meriem Alaoui

Par Omar El Kindi

Meriem Alaoui, marocaine vivant « aux states », nous livre un premier roman traitant d'un sujet de société « que les gens de là-haut ne peuvent pas connaître », la prostitution des femmes pauvres.

[Lire la suite...](#)

Tribune libre

Esprit critique

Par Hassan Buri

Parmi toutes les problématiques de la société marocaine, qui sont: l'éducation, la santé, l'emploi etc. il y'en a une qui est souvent occultée, tant les autres problématiques sont palpables et sont beaucoup plus visibles que celle dont je souhaite partager avec vous le contour, à savoir, l'absence d'esprit critique.

[Lire la suite...](#)

Agenda

[Lire la suite...](#)

Ont contribué à la rédaction de ce numéro:

Sanae Bargach,
Hassan Buri,
Omar El kindi,
Hind Ettanani,
Hind Maatouk,
Abdessamad Saddouq.



EDITO

Vous avez, sur vos écrans, le premier numéro de l'infolettre de notre association. L'idée d'éditer un tel support n'a rien d'exceptionnel. Produire le premier numéro n'est pas non plus un exploit. En assurer la régularité et la permanence est, en revanche, le véritable challenge.

C'est le premier souci que l'on a lorsqu'on se lance dans une initiative pareille. Entre échafauder des plans, pour répondre à cette préoccupation et sauter le pas. On a opté pour le deuxième choix, en nous fixant, cela va de soi, quelques repères et jalons. Penser sa fonction et donc sa ligne éditoriale, organiser ses rubriques, choisir sa périodicité, sélectionner ses couleurs (c'est important!) et arrêter quelques idées pour sa production. Chemin faisant, on se découvre des talents que l'on ne soupçonnait guère : des spécialistes du rubriquage et du chemin de fer comme disent les pros, des graphistes talentueux et de belles plumes.

Nous avons conçu cette infolettre, d'abord, comme un support affirmant notre identité, d'association indépendante de cadres supérieurs engagés dans le développement de leur pays. Elle offre un espace de partage, de rencontres et d'information. Sa première fonction est de renforcer le lien entre les membres de l'association et au-delà, entre les cadres supérieurs de l'ONEE. Car, il y aura toujours des cadres supérieurs, qui ne se voient pas, forcément, membres de "Energies". Nous respectons leur choix et nous œuvrons pour les convaincre du nôtre. Ils seront, en tout temps, les bienvenus sur les colonnes de notre journal pour une expression libre et responsable.

La plupart de nos rubriques seront alimentées par les cadres supérieurs de l'ONEE-BE, actifs ou retraités. Nous veillerons, bien entendu, à ce que les écrits soient de qualité, évitant toute diffamation et ne risquant pas de porter atteinte à notre association.

Elle sera également informative. Nous n'avons pas de grandes prétentions là-dessus. Juste sélectionner quelques faits marquants et articles se rapportant au secteur de l'énergie et que nous considérons significatifs et dignes d'être partagés. Et enfin, elle est ouverte aux trois langues : arabe, français et anglais.

Nous inaugurons la rubrique « Portrait » par celui de Si Abderrahman Naji, ancien directeur général de l'ONE. Il avait dirigé l'Office dans une période de crise et à la veille d'un tournant majeur, celui de l'ouverture à la production privée. Son témoignage est édifiant. Nous le remercions de s'être prêté à l'exercice.

Bonne lecture et au prochain numéro.

Abdessamad Saddouq
Président ENERGIES

[Retour au sommaire](#)

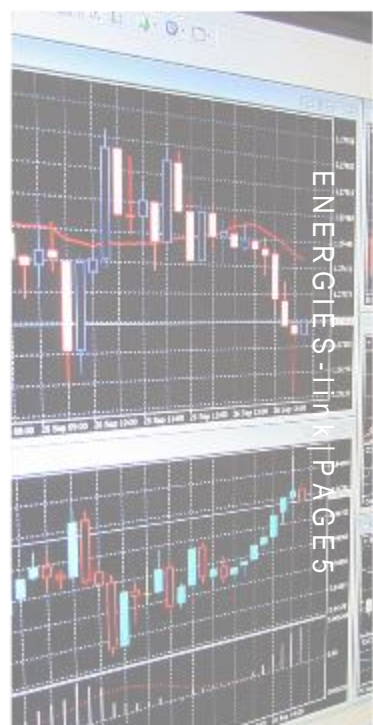
FAITS MARQUANTS

L'ONEE devient exportateur net vers l'Espagne depuis novembre 2018. L'office a exporté plus de 600 GWh depuis cette date. Le démarrage de la centrale Safiec 1386 MW serait à l'origine de cette nouvelle tendance. La presse marocaine et espagnole s'est emparée de l'événement. Selon certains médias, la commission européenne plancherait, sur une taxation antidumping pour l'électricité trop carbonée, à leur goût. Aux dernières nouvelles, la commission n'a pas donné suite favorable à cette requête.

Energie Electrique de Tahaddart est inscrite sur la liste des entreprises privatisables de la loi de finances 2019. Est visée, bien entendu, la part de l'ONEE dans le capital de l'entreprise 48%. Les deux actionnaires Endesa et Siemens détiennent respectivement 32 et 20 %. Véritable surprise, puisque la centrale Cycle Combinée de Tahaddart de 384 MW devait devenir actif ONEE à la fin de la période de concession, c.à.d. en 2024. Deux questions : dans quel délai cette cession sera-t-elle réalisée ? Le produit de la cession sera-t-il versé à l'Etat ou à l'ONEE ? En 2017 EET avait distribué 180 MDH de dividendes.

Le 15 février 2019, le Conseil de la concurrence a rendu son avis sur le plafonnement des prix du carburant. Il estime que le recours au plafonnement, proposé par le département des affaires générales, ne sera ni suffisant ni judicieux. La protection du consommateur serait limitée puisque le plafonnement n'agira que sur les marges des distributeurs. Il pointe également le caractère discriminatoire de la mesure puisqu'elle visera indistinctement les opérateurs quelle que soit leur taille. Le Conseil en profite pour critiquer la libéralisation du secteur, insuffisamment préparée selon lui. Le ministère des affaires générales annonce maintenir son projet de plafonnement.

[Retour au sommaire](#)



FOCUS

La transformation du secteur électrique au Maroc

Restitution de la table ronde organisée par l'association Energies le 22 février 2019

Par Hassan Buri

La transformation du secteur électrique au Maroc est un sujet qui intéresse tous les intervenants dans ce secteur. Depuis une vingtaine d'années ce secteur ne cesse de connaître des mutations importantes : l'apparition de producteurs privés, la gestion déléguée de la distribution, le développement des énergies renouvelables...

L'association ENERGIES a souhaité faire le point sur ces changements, pour aider à mieux comprendre la situation actuelle du secteur et anticiper les changements à venir. Afin d'atteindre cet objectif elle a fait appel à des consultants expérimentés, anciens responsables de l'ONEE-BE dans une table ronde organisée le 22 février 2019.



M. Amegroud dressera un tableau des évolutions du secteur de l'électricité dans différentes parties du monde en rappelant le rôle que vont jouer les énergies renouvelables dans le mix énergétique futur et l'impact sur le développement économique et social.

M. Laabi fera le point sur les développements qu'a connus le secteur de l'électricité au niveau national ainsi que les différents textes de loi qui réglementent ce secteur, en particulier les textes concernant les énergies renouvelables.

M. Moujib présentera une lecture juridique du regroupement des deux offices ONE et ONEP. Il tentera d'expliquer les motivations ayant conduit à certains choix juridiques.

Leurs interventions relèvent de leur opinion personnelle et ne reflètent en aucune manière le point de vue d'une quelconque institution.

M. Tayeb Amegroud, ingénieur X-Pont, consultant en énergie, ancien directeur stratégie et planification de l'ONEE.

M. Taoufik Laabi diplômé IMAG, consultant en énergie, ancien directeur projet programme production à l'ONEE

M. Ahmed Moujib, avocat au barreau de Casablanca, ancien juriste de l'ONEE

Evolutions du secteur dans le monde

Dans son intervention M. Amegroud, rappelle que le secteur énergétique au niveau global a connu une transformation radicale, accélérée par certains aspects imprévisibles pour un grand nombre d'experts et d'institutions actives dans la planification et la prévision pour le secteur. Il se propose de se focaliser sur un aspect de cette transformation, qui est celui des énergies renouvelables. Il fait remarquer que l'expertise traditionnelle est aujourd'hui incapable d'apprécier l'ampleur des transformations qui s'opèrent et l'ampleur du développement des énergies renouvelables. Pour lui, cela s'explique essentiellement par la réduction massive des coûts des équipements, et aussi par l'amélioration des performances de ces équipements. En termes d'investissement, au niveau global, à partir de 2010, les chiffres dépassent 250 milliards de dollars d'investissement dans les énergies renouvelables. Une grande part de cet investissement provient de la Chine qui devance de loin l'Europe et les États-Unis, alors que la part du Moyen Orient et de l'Afrique reste

minime. Les prix de reprise ont énormément chuté à partir de 2015, pour atteindre des seuils inférieurs à 30 cts, et sont, de loin, inférieurs au tarif moyen actualisé des moyens de production conventionnel, même si ce tarif ne reflète pas l'ensemble des coûts du système. Un zoom sur le cas de l'Allemagne, c'est un pays qui a une politique volontariste très favorable à l'expansion des énergies renouvelables et qui illustre bien cette progression significative puisqu'on est passé de 8% en 2002 à plus de 40 % aujourd'hui. Les exportations d'électricité rapportent à l'Allemagne environ 1,4 milliard d'Euros par an. Le problème que connaît cette exportation c'est celui des infrastructures nord-sud qui ne permettent pas de véhiculer cette énergie, ce phénomène affecte directement son coût.

En conclusion :

- Le coût des énergies renouvelables va continuer à baisser et les batteries vont permettre de rendre certaines filières qui présentent l'intermittence, le solaire et l'éolien, plus attractifs.
- La tendance vers plus de digitalisation qui permettra une gestion active de la demande.
- Le phénomène de production décentralisée va s'accroître.

Tout cela sera amplifié par un mouvement de décarbonisation qui est liée à l'impératif climatique. L'enjeu lié à la flexibilité et la fiabilité du secteur et bien sûr la mobilité électrique va rajouter de la demande en plus pour le secteur électrique.

Le secteur au Maroc

M. Laabi rappelle que le paysage institutionnel du secteur se caractérise par un acheteur central unique qui est l'ONEE.

Dès 2009, le Maroc a mis en place sa stratégie énergétique qui s'appuie essentiellement sur les énergies renouvelables, et un cadre réglementaire et législatif a été mis en place pour accompagner cette stratégie énergétique. Pour lui, c'est une machine qui avance mais qui avance à une vitesse relativement lente.

Cet arsenal juridique a été lancé depuis 2008 et il y a encore des textes qu'il faut approuver pour qu'on puisse avancer en matière de renouvelables. Une forte attente de la part des investisseurs est ressentie, notamment pour tout ce qui est développement du renouvelable dans le cadre de la moyenne et de la basse tension.

Il propose de faire le point sur les barrières qui ont imposé au développement une vitesse qui n'est pas celle qu'on souhaitait avoir. Parmi ces barrières :

- L'absence d'une approche intégrée et la multiplicité des acteurs publics.
- Interférences entre les nouvelles missions de l'ONEE et celles des autres opérateurs.
- La question de la tarification qui n'est pas encore tranchée.
- Le regroupement ONE-ONEP dont le sort n'est pas clair.
- La fiscalité qui ignore pratiquement les énergies renouvelables.
- Le retard dans l'affichage du zoning solaire.
- Le manque d'implication du secteur privé.

S'ajoute à cela les barrières techniques :

- Réseau à fort développement, puisqu'on est encore en train de développer le réseau.
- Inadéquation entre les ambitions des énergies renouvelables et les moyens de flexibilité.
- Manque de communication concernant la capacité d'accueil du réseau.
- Ces barrières sont alourdies par des barrières économiques et financières :
- Accès limité aux capitaux et aux crédits.
- L'incertitude sur l'évolution du prix de l'énergie.
- Manque d'incitation à l'investissement.



M. Laabi recommande ainsi de :

1. Créer les conditions d'une concurrence effective.
2. Achever le cadre réglementaire et législatif.
3. Activer la séparation des activités de l'ONEE.
4. Définir de manière transparente les clients éligibles.
5. Mettre en adéquation le tarif réglementé par rapport au coût de chaque activité.
6. Anticiper les nouveaux modèles de conception du système électrique pour l'intégration au réseau.
7. Définir une stratégie claire et une feuille de route en matière d'intégration des énergies renouvelables au réseau. Veiller à la cohérence entre le plan d'investissement et les objectifs de déploiement à terme du réseau intelligent.
8. Anticiper les actions et préparer le secteur électrique pour absorber les notions de digitalisation, de Big Data, d'intelligence artificielle et de stockage intelligent en matière d'organisation, de ressources humaines, de formation etc.
9. Renforcer le partenariat avec le secteur privé.
10. Prendre en compte la nouvelle stratégie africaine et favoriser la coopération triangulaire avec l'Europe.

Lecture juridique du regroupement ONE-ONEP

M. Moujib abordera les transformations du secteur de l'électricité sous l'angle de la loi 40-09 relative au regroupement ONE-ONEP, à travers trois axes : le contexte de la loi, son contenu et enfin quelques observations pour conclure.

Il fait remarquer que l'électricité est caractérisée par la dualité d'avoir un aspect commercial et, en même temps, d'être destinée à satisfaire un besoin du citoyen. Le secteur connaît ces dernières années au niveau international, une vague de libéralisation qui a fait muter la terminologie utilisée de « Etat », « Monopole » à de nouvelles notions telles que « Marché », « Concurrence » et « Régulation ». Au niveau national, les politiques publiques n'ont pas été neutre par rapport à cette orientation et les exemples ne manquent pas: Télécommunications, ports, chemins de fer...De même que la transformation de certains établissements publics en sociétés anonymes et enfin la privatisation et l'ouverture du capital aux privés.

En ce qui concerne le contexte particulier du secteur électrique, il a connu ces dernières années une conjoncture difficile, caractérisée par une forte évolution de la demande et une augmentation des prix des combustibles. L'ONE, opérateur historique, connaissait des difficultés à réaliser ses projets de production, de transport et de distribution. En 2009 et cinq mois avant l'élaboration du projet de loi sur le regroupement, une stratégie énergétique a été mise en place lors des premières assises nationales de l'énergie organisées à Tanger en mars 2009 et dont le regroupement ONE-ONEP ne faisait pas partie.

Quant au contenu de la loi sur le regroupement, il fait remarquer que la contribution du Parlement au texte de loi reste marginale. En effet, cette contribution ne concerne que les dispositions de l'article 10 qui autorise l'Office à recourir aux dispositions du code de recouvrement des créances publiques. De même l'article 16 qui confirme la subrogation de l'ONEE aux deux offices pour les conventions collectives conclues avec les représentants du personnel. Enfin cette contribution a touché les dispositions de l'article 20 qui a fait l'objet d'une proposition de la chambre des conseillers consistant à lier l'entrée en vigueur de la loi avec la désignation du Conseil d'Administration et la nomination du DG. Cette proposition a été amendée par la première chambre qui a fixé l'entrée en vigueur de la loi dans un délai de six mois après la publication dans le Bulletin Officiel.

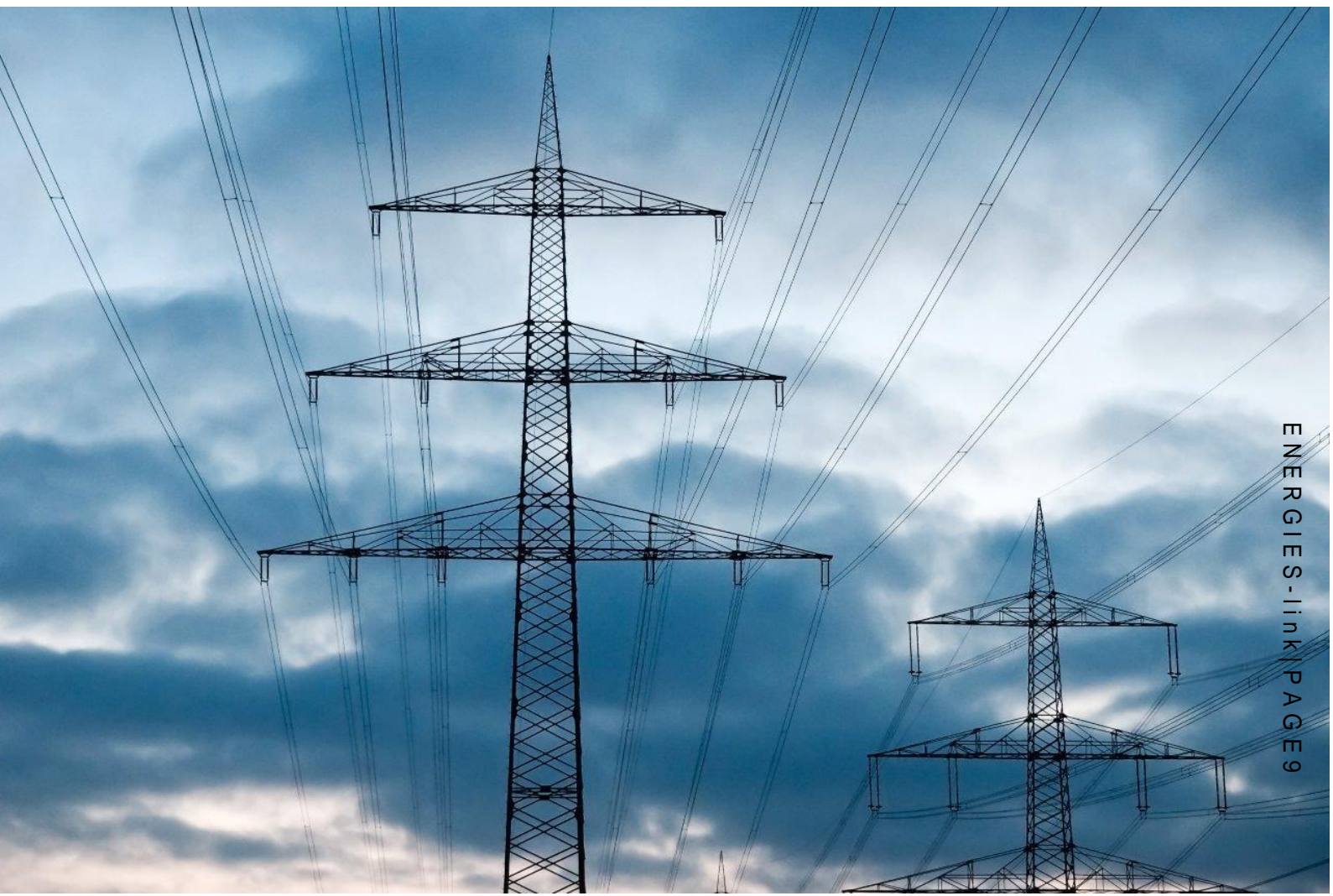
Concernant l'objet de la loi, l'article premier stipule le regroupement de deux offices. Cette formulation est utilisée pour la première fois dans le droit commun et le droit administratif marocains, il s'agit d'une formulation unique en son genre (sui-generis), non prévue et non encadrée par la loi marocaine. La loi 40-09 a abrogé les lois relatives à l'ONE et à l'ONEP à l'exception des missions, d'où la question: est-ce que cette loi n'aurait pas été une occasion pour élaborer de nouvelles notions dans le cadre du service public universel? Et également une opportunité pour régler les différends sur les missions opposant l'ONE aux Collectivités Locales. Pour l'organisation administrative et financière de l'ONEE, la loi en question a gardé les mêmes dispositions en la matière, régissant les établissements publics y compris le contrôle d'accompagnement accordé aux deux anciens offices. On voit donc, que le souci du législateur était essentiellement de tranquilliser les contractants et les employés, il a donc adopté un certain nombre de mesures permettant la substitution de l'ancien office par le nouveau dans ses droits et obligations, avant

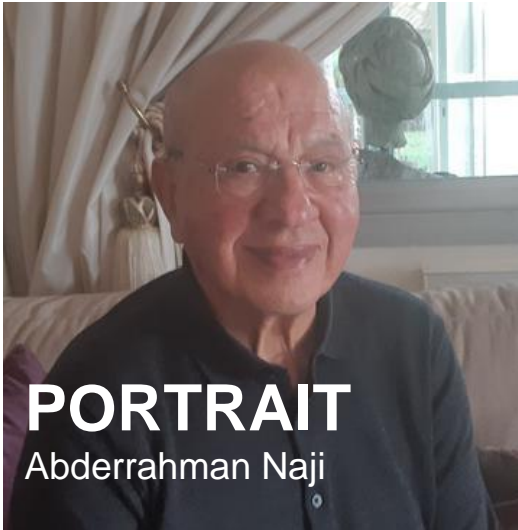
l'entrée en vigueur de la loi. En ce qui concerne les contrats conclus avec des fournisseurs étrangers, l'Office était contraint de conclure des avenants, quand ils n'étaient pas soumis au droit marocain, de même que pour les garanties.

Pour les employés, il s'agit des droits acquis, le législateur a prévu que leur situation ne peut être moins favorable que ce qu'elle a été avant le regroupement, ainsi, les retraités qui n'avait comme garantie que les principes généraux du droit à savoir le principe des droits acquis, ont bénéficié d'une garantie législative, celle de la nouvelle loi.

Concernant la situation de l'opérateur historique, et en parallèle de l'adoption de la loi 40-09 le gouvernement n'a pas prévu de mesures spécifiques pour renforcer sa position en tant que gestionnaire du service public, selon une vision moderne. De même, quand on examine le contrat programme 2014-2017 on ne constate pas de volonté claire du gouvernement d'accompagner l'Office pour devenir un établissement puissant, même si la loi susvisé évoque l'idée de création d'établissements leaders.

[Retour au sommaire](#)





PORTRAIT

Abderrahman Naji

Par Hind Maatouk et Abdessamad Saddouq

Entretien réalisé le 12 mars 2019

C'est à son domicile, que nous avons organisé cet entretien avec Si Abderrahman Naji. Nous nous présentons à 15h30, heure de la sieste pour un retraité. On était quelque peu gêné de perturber son confort à cette heure-ci. Il n'en est rien. C'est un homme avenant et souriant qui nous reçoit à l'entrée de sa villa et nous souhaite la bienvenue. Une politesse raffinée entoure le personnage d'une atmosphère de cordialité.

L'entretien dure plus de deux heures et demi. Servi par une voix harmonieuse, son récit capte et enchante. Avec lui, on ne perd pas le fil. Le récit suit le cours de l'histoire du Maroc avant et après l'indépendance, avec ses événements marquants et ses moments forts. La petite histoire dans la grande.

Enfance entre Dar Oulad Zidouh et Casablanca...

Fils du Cheikh de la tribu, Abderrahmane Naji est né à Dar Ould Zidouh dans la région de Beni Mellal le 11 octobre 1937. Sur les papiers c'est plutôt le 1er janvier 1937 que retient l'Administration. C'est à travers la retranscription de la date en hégire, enregistrée par son père, homme lettré et notable de sa tribu, que le jour exact de sa naissance a été déterminé. Il passe sa petite enfance au sein d'une grande famille. Plus de 80 personnes (frères, sœurs, cousins, ...) vivaient dans le même Ksar.

Il apprend le coran au msid jusqu'à l'âge de 7 ans. Il aura droit à la cérémonie traditionnelle de la Selka, après qu'il ait appris de bout en bout le texte sacré. Il rejoint les rangs de la première école française ouverte à Dar Oulad Zidouh. En 1946, Naji part avec son demi-frère aîné à Casablanca où il s'inscrit à l'école primaire Mohammedia, sous le nom de Abderrahman Tadlaoui. Car, ce n'est que quelques années plus tard, à l'institution du régime de l'état civil qu'il portera le nouveau nom de famille, Naji... "le rescapé", "Mon père, pendant la Siba était sauvé, in extrémis, d'une exécution sommaire... c'est l'origine de notre nom de famille".

Quatre ans d'études primaires au terme desquelles il obtient brillamment son certificat d'études Arabe et Français en 1951. Studieux, ses excellents résultats le dispensent alors de l'examen d'entrée en 6e. Plus tard, au Collège Musulman aux Habous, on lui fait sauter la classe de 5ème et puis la seconde "je n'avais rien à faire pendant les vacances d'été à Dar Ould Zidouh, il n'y avait ni télévision, ni loisirs, alors je travaillais sur le programme de l'année suivante. Je m'ennuyais en classe. On m'a fait sauter la 5ème puis la seconde".

Les années du Collège ont marqué Naji. Il se retrouve avec ses aînés Housni Benslimane, Bouchaib Arroub... qui allaient opter pour la carrière militaire. Mohamed Kably qui deviendra l'imminent historien que l'on connaît, Jalal Essaid le futur homme politique. Les autres camarades ont choisi les carrières au sein de la police, la douane et la gendarmerie qui, à l'issue de leurs formations, principalement en France, ont constitué l'ossature de l'Administration. La génération qui allait prendre les rênes du pays faisait ses classes. Ils n'étaient plus que 4 de leur collège à poursuivre leurs études au lycée Lyautey ou à Moulay Youssef à Rabat "nous étions une quarantaine à préparer le Baccalauréat sur tout Casablanca". Il assure en même temps la charge de surveillant de l'internat du futur Lycée My Abdallah.



...baccalauréat au lycée Lyautey et études supérieures à Toulouse...

L'année du Bac, Naji est repéré par Dr Mohamed Benhima. Au lancement du chantier de la route de l'Unité, il le convoque pour une formation spéciale à Rabat pour suivre un stage de chef de camp. Il est ainsi affecté au camp principal de Ketama où il rencontre pour la première fois le Prince Moulay Hassan "Il m'arrivait de dîner avec le Prince Moulay Hassan et ses proches " se rappelle Naji. Après 3 mois passés au camp, on lui décerne le certificat de reconnaissance et on le dispense du service militaire obligatoire.

En 1957, le Bac en poche et la passion des maths dans le cœur, Naji poursuit ses études de Math Sup au lycée Lyautey à Casablanca.

Dr Mohamed Benhima SG du ministère de la santé à l'époque, le convoque pour passer un stage au ministère et lui propose de préparer un diplôme d'ingénieur sanitaire au Canada. Projet abandonné, pour cause de non disponibilité de la bourse OMS.

Naji garde un souvenir reconnaissant de Mohammed Benhima "Il m'avait à l'œil. Il m'invitait chez lui chaque vendredi pour un couscous et c'est là où j'ai vu Si Driss Benhima pour la première fois. Il devait avoir 3 ou 4 ans "confie-t-il.

Intéressé par l'électronique, il intègre l'ENSEEIH de Toulouse pour en obtenir, en 1963, le diplôme d'ingénieur en option Electrotechnique (classé 2ème dans sa promotion). En même temps qu'il poursuivait ses études d'ingénieur, il prépare et passe avec succès à la faculté des Sciences 7 certificats dans diverses disciplines : Mathématiques appliquées, optique, thermodynamique, mécanique...

Il adhère à l'UNEM, comme la majorité des étudiants marocains de l'époque. Il se souvient toujours des discours enflammés de Mehdi Ben Barka lors de ses visites à Toulouse. Lui, il n'était pas engagé politiquement. C'était plutôt le sentiment patriotique qui déterminait sa conduite.

... retour au Maroc et carrière à l'ONE...

Il décide de rentrer au Maroc en juillet 1963, avec sa femme, sa voiture et son chat. Il contacte alors, Mohamed Benhima, devenu Ministre des travaux publics, qui lui conseille d'aller voir immédiatement le Directeur Général d'Energie Electrique du Maroc M. Henschel.

Naji intègre l'Energie Electrique du Maroc comme chef de service des postes HT. Trois mois plus tard l'Office National de l'Electricité est créé. C'est Ahmed Tazi, qui a travaillé sur le projet et qui deviendra, tout naturellement, son premier Directeur général. A. Naji loge à la rue Rocroi, seul marocain parmi les européens de l'immeuble.

Un an plus tard, on le charge du Centre de production hydraulique du Sud à Afouer où il passe 2 ans avant d'être nommé chef de service de la Production hydraulique à Casablanca.

En 1968, Naji est appelé par Ahmed Tazi pour lui confier la Direction de la Distribution. Il n'était pas très enthousiaste mais il s'y retrouve rapidement et s'y plaît "quand M. Tazi m'annonça le départ du directeur de la distribution, à l'époque, et que je devais le remplacer, je me suis dit : qu'est-ce que je vais faire à la distribution ?! Je me voyais plutôt dans la production ou le transport...et avec le temps j'apprenais des anciens ingénieurs, et c'est là que je me suis aperçu que ça correspondait mieux à mon profil. Une fonction où j'avais beaucoup de contacts avec les autorités et les collectivités locales". A l'époque, le directeur de la distribution était aussi directeur général de la Société Chérifienne de Distribution, filiale de l'Energie Electrique du Maroc, avant qu'elle ne soit intégrée à l'Office.

Naji se félicite de ses réalisations à la tête de la distribution. Les deux programmes PNER qui allaient baliser le chemin pour le PERG, l'électrification des camps à l'occasion de la marche verte et le renforcement de la production au niveau des provinces du Sud, quelque temps après, à l'occasion de la visite de SM Hassan II.

La reprise de Dakhla en 1978 a également marqué son souvenir. Il se déplace, dans une délégation conduite par Driss Basri et le Général Dlimi. 48 heures sans fermer l'œil. Objectif : récupérer les centrales. Celles-ci étaient complètement vidées. Il fallait tout reprendre.



Classe de Math-Elem 1957, Abderrahman Naji est 4ème au premier rang à partir de la droite. Abdelkrim Berrada au 1er rang, 2ème à partir de la gauche.

Mr. Naji a été décoré par S.M. Hassan II, lors de sa visite à Beni Mellal en 1966, de l'ordre de Mérite exceptionnel et de Chevalier de l'ordre du Trône, à Laâyoune à l'occasion de sa visite aux Provinces du Sud.

...nomination Royale...

Naji occupe la fonction jusqu'en 1992 où il est nommé Directeur Général de l'ONE. "C'était un jeudi, le premier ministre de l'époque Azzedine Laraki, m'appelle pour m'annoncer ma nomination par SM le roi Hassan II ". Le lendemain, il se rend dans les bureaux de la primature en attendant qu'il soit reçu au Palais. Une entrevue silencieuse avec Azzedine Laraki qui a duré longtemps et dont il garde un souvenir très net. Au Palais il retrouve ses anciens camarades du Collège : Housni Benslimane et Bouchaib Arroub... Comment s'est déroulé l'entretien avec Feu Hassan II ? " A vrai dire, j'étais très intimidé, d'autant plus qu'il n'y avait pas mon ministre...". Le Roi a parlé de l'électrification rurale et des prix d'électricité qui devaient être abordables.

"J'ai eu l'occasion de le rencontrer une deuxième fois, à Skhirat, avec Si Ahmed Tazi. Il m'a parlé de la sécurité du réseau. Il voulait qu'il soit au courant chaque fois qu'il y a un incident majeur. Il m'a parlé aussi de la possibilité de mettre de petites centrales hydrauliques sur les canaux d'irrigation ...je voulais me lancer dans des explications sur les dénivellations.... Driss Basri, malin qu'il était, m'en a discrètement retenu. On se connaissait depuis le collège. J'étais en 4e lorsqu'il est rentré en 6e ... "

Signe de reconnaissance et de loyauté et malgré les instructions, A. Naji reçoit Si Ahmed Tazi au bureau de la Direction Générale de l'ONE le dimanche qui suit sa nomination. Pendant trois heures, ils se sont entretenus de l'Office, de sa situation et de ses perspectives.

Le contexte était difficile et les perspectives ne se présentaient pas sous le meilleur jour. C'est le moment que choisit un investisseur américain, fortement soutenu, pour vendre une centrale charbon initialement destinée à l'Inde. Naji refuse. L'offre est alors transformée en projet de concession de production. Forte pression du ministre de l'énergie, pour signer ne serait-ce qu'une lettre d'intention. Il refuse, la loi ne l'autorisait pas à le faire. La suite, on la connaît. Il réussit malgré tout, à conclure dans l'urgence, les marchés TAG de Tétouan, Tit Mellal et Tan-Tan.

A. Naji quitte la Direction Générale en 1994, remplacé par Driss Benhima. En 1997, il part en retraite.

En 2007, il est invité lui et Ahmed Tazi, par Younes Maamar à l'inauguration du parc éolien d'Essaouira. Il apprécie le geste. Il garde le contact avec l'ONE, à travers notamment l'Association Energies où il tâche d'être présent aux événements qu'elle organise.

Père de 4 filles et grand-père de 7 petits-enfants. Naji est un passionné de Golf qu'il pratique trois fois par semaine. Il porte toujours la passion des maths et de l'informatique.

Naji est aussi un grand lecteur. Son dernier livre "Dieu, les mathématiques, la folie" de Fouad Laroui. Il a récemment découvert Michel Houellebecq dont il affectionne particulièrement la maîtrise des longues phrases. Il est également un amoureux de la langue arabe, dont il avait obtenu un Certificat en 1953 et un brevet d'arabe classique en 1955, délivrés par l'Institut des Hautes Etudes Marocaines de Rabat. Pendant notre entretien et au détour d'une phrase il cite le mot... **تباهي / التباهي** ...se vanter / vantardise. Mot qu'il trouve d'une précision merveilleuse et dont il abhorre le comportement qu'il revêt. Et c'est vrai, la modestie est l'une des incontestables qualités de Si Abderrahman Naji.

[Retour au sommaire](#)





TALENTS

Hind et Sanae

Elles peignent sur la soie ...et nous emportent dans leur monde bordé de couleur et de douceur

Même avec un background technique et managérial, l'art et la création ont toujours été présents dans leur vie. Elles ont souvent su apporter une touche de couleurs à leur quotidien en se laissant guider par leur fibre artistique et en s'inspirant de tout ce qui les entoure.

Séparément, elles ont à leur palmarès plusieurs réalisations personnelles, mais une fois réunies elles ont su conjuguer leurs talents et leur complémentarité pour donner naissance à des créations communes. Chacune de leurs créations est unique, 100% handmade, fruit d'une inspiration, coup de cœur pour une heureuse, celle qui aura le plaisir de porter le wearable art.

Quand on leur pose la question comment vous vous organisez pour associer responsabilités professionnelles, familiales et artistiques, elles répondent naturellement : Quand «passion» est conjuguée à «persévérance» la magie s'opère d'elle-même.

Sanae BARGACH, mère de deux enfants (15 et 13 ans), ingénieur de l'EMI en 1999, puis lauréate d'un MBA de l'université Al Akhawayn en 2017. Elle a intégré l'ONEE en 1999 et occupe le poste de chef de projet réhabilitation et télégestion des centrales hydroélectriques au sein de la Direction Exploitation Renouvelables.

Hind Ettanani, mère de deux enfants (10 et 5 ans), lauréate de l'ENCG Settat en 2003, puis d'un MBA de l'ISCAE en 2009. Elle a intégré l'ONEE depuis 15 ans et est actuellement Chef de service contrôle de gestion à la Direction Exploitation Turbines à Gaz.

[Retour au sommaire](#)



J'AI LU*

"La vérité sort de la bouche du cheval " de Meriem Alaoui

Par Omar El Kindi

Meriem Alaoui, marocaine vivant « aux states », nous livre un premier roman traitant d'un sujet de société « que les gens de là-haut ne peuvent pas connaître », la prostitution des femmes pauvres.

Dans un style rythmé, tout au moins dans la première partie, et avec un vocabulaire dont seuls Jmia et les femmes et les hommes de « son milieu » peuvent usiter sans fard et sans guillemets, elle nous décrit, à la première personne du singulier, le parcours d'une trentenaire battante et pas bête du tout ayant conscience de son appartenance de classe qu'elle noie dans l'alcool et, accessoirement et par nécessité, dans le sexe.

Pour nous donner un aperçu sur « la sociologie » de l'univers de cette « campagnarde » échouée à Casablanca, après un court passage par la ville de Berrechid, l'auteur fait intervenir une multitude de personnages : Bouchaib, dit Chaïba, son amoureux addict aux boites glauques, Halima, sa dépressive compagne dans le « métier » qui va la suivre jusqu'au bout, Mouy, sa mère à cheval sur la moralité, qui ignore ou fait semblant d'ignorer le « travail » de sa fille, Hamid, son mari qui finit par la « louer » à d'autres avant de se « tirer » en Espagne où il mourra de misère, sa fille Samira, enfant ballotée dans ce monde de précarité et de faux semblant, etc. Son espace de vie, durant la première partie du livre, est réduit aux alentours du marché de la rue d'Agadir à Casablanca, où cohabitent toutes sortes d'individus, sous l'œil « bienveillante » de la police et de l'omniprésent ... Moqadem du coin.

L'arrivée impromptue de Chadlia, cinéaste maroco-hollandaise que Jmia a baptisée, sur-le-champ, « Bouche de cheval », en raison de ses grades dents plein la bouche, va totalement bouleverser son existence sans saveur et sans intérêt. Cette jeune femme bordélique, mais persévérante, venue en repérage pour son premier film, la convainc, non sans mal, d'y jouer le rôle principal et l'entraîne, pendant 150 pages, dans une nouvelle vie qui sent fort le happy end des vieux films hollywoodiens. Car, après avoir tourné dans ce premier film et reçu un prix, Jmia est devenue actrice ... J'ai moins apprécié. Mais si l'auteure est contente, tant mieux.

En lisant cet ouvrage, goulûment, je dois l'avouer, je n'ai pas cessé d'imaginer Jmia sous les traits des femmes que je rencontre souvent près du marché et qui me laissent, toujours, une sensation bizarre de mélange entre culpabilité et compassion, de voir Meriem Alaoui en « bouche de cheval » et de penser au film « Much Loved » de Nabil Ayouch (2015), qui a eu le sort que l'on sait au Maroc.

En page 168, l'auteur nous sert un clin d'œil appuyé aux événements du « 20 février ». Pourquoi pas. C'est dans l'air du temps et pas hors sujet du tout.



* Rubrique dédiée aux livres, pour partager vos lectures les plus récentes

Auteur : Meriem Alaoui.
Éditeur : Editions Gallimard – Août 2018.

[Retour au sommaire](#)

TRIBUNE LIBRE*

Esprit critique

Par Hassan Buri

Parmi toutes les problématiques de la société marocaine, qui sont: l'éducation, la santé, l'emploi etc. il y'en a une qui est souvent occultée, tant les autres problématiques sont palpables et sont beaucoup plus visibles que celle dont je souhaite partager avec vous le contour, à savoir, l'absence d'esprit critique.

Souvent quand on parle d'esprit critique il est confondu avec "polémique" et on lui attribue une connotation négative, qui n'est certainement pas la sienne. En effet, être critique envers un sujet c'est d'abord étudier et comprendre ce sujet sur des bases objectives, en laissant de côté les idées reçues. Et toute la difficulté réside dans ce choix qui est d'abandonner, pour un instant, les croyances, qui semblent être la vérité absolue, pour prendre la place d'un observateur qui n'a pas de préjugés et qui découvre le sujet pour la première fois.

Avoir l'esprit critique ce n'est pas critiquer toutes les idées et toutes les personnes que nous rencontrons. Les détracteurs de l'esprit critique cherchent à montrer que:

- Réfléchir trop peut conduire à des aberrations. En effet, ce qu'ils veulent dire c'est que ça peut contredire leurs croyances et ça, ce n'est pas acceptable pour eux puisqu'ils pensent détenir la vérité absolue.
- Chercher à approfondir la réflexion n'est que perte de temps puisque des "spécialistes" et des "experts" l'ont déjà fait à notre place et ont été déjà invité à des plateaux TV pour donner leur point de vue, qui est «le meilleur». En réalité on ne sait pas qui sont ces experts ni qui leur a donné ce titre, et on peut se demander pourquoi les plateaux TV invitent-ils à peu près toujours les mêmes experts. On peut également se poser la question de savoir quelle est la relation entre ces "experts" et les chaînes de TV, combien sont-ils payés? Leur donne-t-on des orientations? etc.

Il est important de remarquer que la majorité des idées qui ont marqué l'histoire, sinon toutes, ont été des idées contraires aux idées établies, à titre d'exemple, la théorie défendue par Galilée, la découverte de Christophe Coulomb ou bien les recherches de Maxwell. Comment aurait-on pu imaginer ces idées à leur époque, alors que tout le monde pensait et était convaincu de leur contraire, y compris les institutions officielles, religieuses et scientifiques de l'époque. C'est justement le fait d'avoir adopté cette position d'observateur neutre et sans préjugés qui leur a permis, en plus des connaissances scientifiques, de faire ces découvertes avec les conséquences que nous connaissons.

Aujourd'hui, certaines personnes essayent de revenir à l'idée de la terre plate, mais y a-t-il réellement des recherches nouvelles qui peuvent laisser penser que la terre est plate ? Les théories scientifiques et la pratique de la vie quotidienne ont-elles démontré que le constat scientifique présente des défaillances ? Ou bien y a-t-il derrière ce phénomène d'autres objectifs culturels ou politiques cachés ? je vous laisse appliquer la méthode Esprit Critique, expliquée ci-dessous, pour analyser cette situation.

L'esprit critique est en fait une attitude, une manière de réfléchir et d'examiner les problèmes, qui peut être appliquée à toutes les informations reçues et tous les sujets étudiés. Quand on reçoit un message sur son smartphone, quand on lit un article dans la presse, électronique ou sur papier, quand un ami partage avec nous une information ou bien quand on étudie un sujet en rapport avec notre travail, il est intéressant d'adopter cette attitude, qui consiste à se débarrasser des idées inculquées et des observations isolées que nous avons pu avoir dans le passé, pour se concentrer sur le sujet comme si on le découvrait pour la première fois, en veillant à éviter le sentimentalisme qui peut souvent nous conduire à de fausses conclusions, car nous avons tous tendance à privilégier ce que nous croyons par rapport à ce qui représente la réalité objective, de peur de ne plus être crédible envers nous-même.

Si les adultes peuvent être victimes de canular et de fake news, qu'en est-il des enfants qui ont, aujourd'hui, très facilement, accès aux réseaux sociaux avec tous ce qu'ils apportent de bon ou de mauvais, de vrai ou de faux.

Je ne m'attarderai pas sur les causes qui ont conduit à cette situation au Maroc, qui sont très variées : éducation, enseignement, héritage culturel etc. par contre je vous invite à adopter l'esprit critique qui est un exercice quotidien qui devrait nous accompagner dans toutes nos réflexions. Quand on l'adopte on se rend compte de l'immensité de l'espace qui s'ouvre devant notre esprit et dont on était privé car nous nous sommes toujours attachés à nos croyances, quelle qu'en soit la nature, et on commence à comprendre que

les idées qui ne nous conviennent pas ne sont pas forcément mauvaises, mais peut-être que c'est notre manière de les aborder qui n'est pas adaptée.

Il est également de notre responsabilité de faire en sorte que nos enfants puissent recevoir une éducation et un enseignement qui leur permettent de développer leur esprit critique et ne pas accepter passivement tout ce qui est partagé dans les réseaux sociaux.

Adopter l'esprit critique c'est aussi être libre et indépendant, être maître de ses idées, sans aucune influence, "bonne" ou "mauvaise". C'est réfléchir par soi-même et ne pas se fier, aveuglement et uniquement, à la réflexion des autres.

Concrètement, la méthode consiste en un nombre de précautions à prendre:

1. Vérifier l'origine de l'information, est-elle digne de confiance? les institutions dignes de confiance sont souvent des institutions scientifiques. Les informations d'ordre politique nécessitent beaucoup plus d'effort d'investigation et de recoupement.
2. Se méfier des chiffres annoncés. Vérifier par soi-même ces chiffres et être vigilant quant à leur signification, car, souvent, les chiffres sont utilisés pour nous convaincre facilement et rapidement et nous avons tous tendance à y adhérer sans approfondissement. A titre d'exemple, si on vous dit qu'un candidat à certaines élections a obtenu 70% des voix, vous allez en conclure que c'est le candidat qui représente la majorité de la population consultée. Mais si vous vérifiez, vous allez vous rendre compte que seule 50% de la population, inscrite au vote, a voté. Ce pourcentage tombe alors à 35%. Et si vous approfondissez vos recherches vous allez découvrir que seule 50% de la population éligible à voter est inscrite au vote, le pourcentage de 35% tombe à 17,5%. Vous voyez qu'en changeant de référentiel on peut arriver à des conclusions complètement différentes. Dans ce cas le candidat en question ne représente que 17,5% de la population consultée au lieu des 70% annoncés.
3. Examiner le sujet lui-même mais également les sujets qui lui sont proches, car souvent l'analyse du sujet isolé peut-être trompeuse. La méthode des cinq pourquoi, adoptée par les qualitiens, peut s'avérer très efficace dans ce domaine. Il s'agit de se poser la question "pourquoi" plusieurs fois successives jusqu'à atteindre un niveau de détail satisfaisant. Exemple: ce texte est écrit en noir, mais pourquoi avoir choisi le noir. Parce que c'est ce qui est proposé par défaut. Mais pourquoi est-ce proposé par défaut? parce que l'encre utilisée pour écrire était toujours noire? mais pourquoi l'encre était toujours noire? parce que les produits disponibles pour fabriquer l'encre à un coût acceptable offraient cette possibilité...et ainsi de suite, tel un enfant qui se pose la question sur l'origine du monde.
4. Etre plus prudent face à ce qui est diffusé sur les médias (TV, radio, journaux...), car ce sont généralement des outils de manipulation qui ne montrent que ce que leurs actionnaires souhaitent montrer. C'est un comportement compréhensible dans le cas des médias privés, mais incompatible avec la mission des médias publics, qui sont financés par l'argent public, celui des contribuables.
5. Diversifier les sources d'information et faire des recoupements. C'est le meilleur moyen d'obtenir une information raisonnablement fiable. Il est recommandé de ne pas se limiter à nos sources habituelles d'information mais étendre notre champ d'investigation aux sources de nos adversaires idéologiques, à ceux qui pensent généralement le contraire de ce que nous pensons.
6. Ne pas faire d'amalgame entre les idées et les personnes qui les expriment. En effet, il est plus facile de s'attaquer à un individu sur un plan personnel, en montrant ce que nous considérons comme défauts, que de discuter ses propositions par rapport à un sujet donné. En effet, discuter ce sujet nécessiterait probablement un effort de recherche, d'analyse et de lecture qui ne nous conviendrait pas la plupart du temps. Nous chercherons alors à dire que cet individu n'est pas digne de confiance et que ses idées sont contestables. En réalité ce qui est contestable c'est peut-être son comportement et non ses idées, que nous n'avons pas pris le soin d'examiner et que nous avons considéré comme venant d'un individu non crédible pour pouvoir décrédibiliser ses idées.

Ces règles ne sont certainement pas exhaustives, mais permettent sûrement une adoption progressive de la pensée critique qui reste, à mon avis, le meilleur moyen d'analyser les informations que nous recevons à tout instant.

Je vous invite, pour approfondir davantage ce sujet, qu'est l'Esprit Critique, à lire le livre de Normand de BAILLARGEON, intitulé « Petit cours d'autodéfense intellectuelle », dont un condensé est téléchargeable ici : http://www.education-authentique.org/uploads/PDF-DOC/BAI_Autodefense%20intellectuelle.pdf

AGENDA

Rencontre sur les Régimes de mutuelle des Hors Classe CMSS et BCSS

12 juin 2019 . CSTE-Casablanca

Conférence débat sur le droit à l'énergie

21 juin 2019 . Rabat

[Retour au sommaire](#)

www.energies.ma

energiesassociation@gmail.com

Nous vous invitons à nous adresser vos suggestions et commentaires ainsi que vos contributions à notre journal, à l'adresse ci-dessus.

